

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1064/SG/FP mettant un contrôleur des brigade des douanes à la disposition du Ministre des Finances et du Plan.

n° 69-1064/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
7 juillet 1969

Numéro JO
n° 15 du 25/07/1969

Date du numéro
25 juillet 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean Canongse, contrôleur des brigades des douanes, 7° échelon (indice nouveau 266 majoré), est mis à la disposition du Ministre des Finances et du Plan, pour compter du 30 avril 1969, date de son arrivée au Territoire, pour servir au Service des Contributions.